

LE PRESIDENT FAURE REAFFIRME SA DETERMINATION A PROTEGER LES POPULATIONS

« Si Mandouri n'est pas en paix, le Togo n'est pas en paix, si Cinkassé n'est pas en paix, le Togo n'est pas en paix. Nous ferons tout pour vous protéger »



Le Chef de l'État, Faure Essozimna GNASSINGBE s'est rendu le weekend dernier à Cinkassé et à Mandouri où il a échangé avec les forces vives de la préfecture de Cinkassé et du Grand Kpendjal dans la région des Savanes. Les forces vives de ces localités ont d'abord présenté leurs vœux de santé, de bonheur et de paix au chef de l'État avant de renouveler leur adhésion totale à sa politique de paix, de grands travaux et de diplomatie active. Les forces vives de ces localités ont témoigné par la même occasion, leur gratitude pour sa politique de développement et de protection des citoyens de la région marquée notamment par la mise en place du Programme d'urgence de la région des Savanes (PURS), l'opération Koundjouaré ainsi que de nombreuses réalisations dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de la

cohésion sociale.

En réponse, le Président de la République a d'abord félicité les forces vives de la région pour leur mobilisation remarquable et l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

Il a ensuite présenté sa compassion à toute la population de la région des Savanes victimes des actes terroristes. Il a réaffirmé à cet égard, sa détermination à assurer la protection de tous les citoyens de la région, particulièrement ceux des préfectures de Cinkassé, Kpendjal et Kpendjal-ouest qui font face à des attaques terroristes.

« Si Mandouri n'est pas en paix, le Togo n'est pas en paix, si Cinkassé n'est pas en paix, le Togo n'est pas en paix. Nous ferons tout pour vous protéger » a-t-il déclaré.

Le Président Faure Gnassingbé a salué la bravoure et le professionnalisme des Forces

de défense et de sécurité (FDS) déployées dans la région dans le cadre de l'opération Koundjouaré. Pour mener à bien cette lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent qui sévissent dans la sous-région et au Sahel, le chef de l'État a invité les populations à une vigilance accrue, à resserrer les liens autour des stratégies de sécurisation, à contribuer davantage à la promotion de la culture de la paix et au renforcement de la cohésion dans la région.

« Ne dormez pas sur vos lauriers. Continuez d'être vigilants, continuez d'aider les Forces de défense et de sécurité ainsi que les autorités administratives et politiques, car c'est ensemble que nous allons préserver la paix et la sécurité dans les Savanes » a conseillé le chef de l'État.

Le Président de la République a réaffirmé son engagement à renforcer la résilience des

populations à travers la poursuite des projets à fort impact économique et social.

« Que ce soit dans les domaines des pistes rurales, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, des infrastructures et bien d'autres, des efforts se poursuivront pour accélérer la mise en œuvre des projets et programmes socioéconomiques. Ces mécanismes contribueront à préserver la sécurité et à lutter contre le terrorisme », a indiqué le chef de l'État. Tous ces engagements du Président de la République traduisent sa détermination à promouvoir un développement socio-économique intégral et, à assurer la sécurité des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire.

Togoreveil

De 91 à 113 députés-Un scrutin couplé

LE GOUVERNEMENT PREND EN COMPTE LES PREOCCUPATIONS DE L'OPPOSITION POUR DES ELECTIONS TRANSPARENTES, JUSTES ET APAISEES

La représentation nationale a adopté le 23 janvier dernier à l'unanimité deux projets de loi. Ils portent modification de la loi relative au code électoral et de la loi organique relative au nombre de députés, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants. Les travaux, présidés par Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale, s'inscrivent dans le cadre de la première session extraordinaire de l'année. Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires Awaté Hodabalo, le ministre secrétaire général du gouvernement Christian Trimua et Essomanam Edjéba, ministre délégué chargé du développement des territoires ont pris part à cette session.

Les modifications apportées à la loi relative au code électoral ont pour matrice un scrutin couplé pour les prochaines élections législatives et régionales. Pour être en phase avec ces élections multiples, les modalités de leur organisation doivent être prévues à l'instar de la convocation pour plusieurs scrutins sans perdre de vue les délais impartis pour le dépôt des dossiers de candidature, en l'occurrence, 45 jours au plus tard avant la date du ou des scrutins au lieu de

40 auparavant, le délai de 48 heures pour la Cour constitutionnelle de rendre une décision en cas de recours pour refus d'enregistrement d'une candidature ainsi que le versement du cautionnement.

En ce qui concerne la loi organique n° 2012-013 du 6 juillet 2012 fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, modifiée par la loi organique n° 2013-009 du 11 avril 2013, elle porte le nombre de députés de 91 à 113 sur la base notamment de l'augmentation sensible de la population, des difficultés d'accès à la population dues à la situation géographique de certaines circonscriptions électorales et à la nécessité d'éclater des circonscriptions électorales englobant deux préfectures.

Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Tsègan, «les modifications substantielles apportées à ces deux lois tiennent compte des réalités de l'heure et visent, à terme des élections transparentes, justes et apaisées».

A noter que la répartition du nombre de députés par circonscription se fera par décret présidentiel les prochains jours.

Komla YAWO



10 ANS D'EFFICACITE AU SERVICE DES EXCLUS DU SYSTEME FINANCIER CLASSIQUE



Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) célèbre ses dix (10) ans d'existence. Les activités marquant ce jubilé d'étain ont été lancées à l'occasion d'une conférence de présentation de bilan et de dévoilement de nouvelles perspectives, organisée ce samedi 20 janvier 2024.

Au service des couches défavorisées depuis une décennie, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) affiche de nouvelles ambitions pour mieux répondre aux attentes des populations. A la faveur d'une conférence présidée par le Ministre en charge de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, les responsables du fonds lancé il y a dix (10) ans par Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo, ont affiché une ambition futuriste qui consiste entre autres, à accélérer le projet de digitalisation prévu

courant 2024-2025 et à favoriser l'accès aux services financiers pour tous, en particulier les personnes économiquement défavorisées.

Selon Mme Mazamesso Assih, Ministre Déléguée de l'Inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, le FNFI dispose des produits qui permettent d'octroyer 1.868.017 crédits pour une enveloppe totale de 109,593 milliards FCFA, sur l'ensemble du territoire, pour un taux de remboursement de 93,51% ».

Un outil de lutte contre la pauvreté

Aujourd'hui, à en croire le Ministre ASSIH, le FNFI est considéré comme une réponse efficace de l'Etat à la problématique de l'exclusion financière, visant à soutenir les femmes, les hommes, les jeunes, les paysans et les artisans. « En 10

ans, l'Institution est reconnue tant au niveau national qu'international comme un modèle de promotion de la finance accessible à tous, en particulier pour les personnes économiquement défavorisées, s'intégrant solidement dans le paysage financier national », a-t-elle expliqué.

Un cap franchi

Le Directeur Général du FNFI, N'DASSIM T. Songaï a rappelé les premiers produits de l'institution mise en place en 2014 et les avancées enregistrées. Il a salué l'adhésion des populations qui est un facteur important dans ce succès.

« Le premier produit du FNFI, lancé en 2014 et baptisé Accès des pauvres aux services financiers (APSEF), a touché plus de 1,822 million de personnes dans toutes

les préfectures. L'adhésion massive de nos populations à ce projet gouvernemental a été des plus encourageantes. Par la suite, le FNFI et les prestataires de services financiers ont franchi un nouveau cap, avec la mise sur le marché de deux nouveaux produits : Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) et Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRIFSEF) » a-t-il rappelé. Ces nouveaux produits, selon lui, prennent en compte les besoins spécifiques de deux cibles majeures que sont les agriculteurs et les jeunes.

Des chiffres au-delà des prévisions

Au cours de cette première décennie, 109,593 milliards FCFA ont été octroyés à 1.869.367 personnes exclues des systèmes financiers

classiques, avec un taux de remboursement de 93,51% à travers près d'une vingtaine d'institutions de microfinances. Il s'agit d'un montant octroyés à plusieurs catégories de bénéficiaires à travers les douze (12) produits adaptés à leurs réalités. Ces produits sont entre autres, AGRIFSEF, AJSEF, APSEF, PAF, PAIFFV, PAS-AGRIFSEF, PAS-APSEF, PNPER, PS, KIFFE, NKODEDE, REF-PSF, RELANCE.

Il est prévu de mettre en place d'autres mécanismes innovants permettant d'étendre les produits du fonds à d'autres villages notamment les plus reculés du Togo.

A l'occasion de ce 10e Anniversaire, il est à noter l'organisation d'une Foire des bénéficiaires qui bat son plein à l'esplanade du stade de Kégué.

Togoreveil



AFRICAVENIR

**JE SUIS UN TECHNICIEN QUALIFIÉ
EN BATIMENT JE VEUX TRAVAILLER EN
ALLEMAGNE JE POSTULE A AFRICAVENIR**

En Envoyant juste

- MON DIPLOME
- MON ATTESTATION DE FIN DE FORMATION
- ET MON CV

Des professionnels vous facilitent un contrat de travail et vous assurent votre insertion socio-professionnelle en Allemagne

AFRICAVENIR

L'Afrique des Opportunités

004917449966697

3

BUDGET 2024, UNE PREMIERE AU TOGO POUR DES DE PROJETS D'ENVERGURE

'évolution soutenue du budget de l'État est une façon pour les dirigeants de se donner les moyens de leur politique. Cela répond au besoin de bien prendre en charge la population et de stimuler le progrès du pays. Les détails du budget exercice 2024 sont impressionnantes, battant tous les records.

Les investissements dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, l'électricité, les infrastructures, le développement social et économique, etc. sont au cœur de l'expansion budgétaire de plus en plus visible ces dernières années.

L'augmentation du budget de l'État témoigne également de la capacité intrinsèque du Togo à mobiliser des ressources financières internes et externes, renforçant ainsi sa crédibilité sur la scène économique mondiale.

Cette mobilisation de ressources permet d'accélérer la mise en œuvre de projets d'envergure, contribuant ainsi à la modernisation des infrastructures, à l'amélioration des services publics et à la création d'opportunités économiques.

Budget validé

Le 22 décembre 2023, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le projet de loi de finances, exercice 2024 qui s'équilibre en ressources et en charges à 2 179 milliards de francs CFA.

C'est en hausse de 10,3 % par rapport à l'exercice 2023 et c'est la première fois que le budget dépasse le cap des 2 000 milliards de francs CFA.

Dans la loi de finances rectificative 2023, la somme évoquée est de 1 975,5 milliards de francs CFA pour le budget de l'année 2023. Selon les officiels, le budget 2024, aligné sur la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, consacre 48 % des ressources à la promotion de l'inclusion et au développement du capital humain, 30,1 % à la transformation économique, 21,9 % au renforcement de l'État.

Un montant de 669,2 milliards de francs CFA est consacré aux secteurs sociaux. Par ailleurs, en 2024, neuf ministères pilotes bénéficieront du budget vert, apprend-on.



Togoreveil

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel

LE PERSONNEL JURISTE OUTILLE EN TECHNIQUE DE REDACTION DES ACTES ADMINISTRATIFS



Le Togo dispose désormais de la Police des eaux. Elle a été créée via un arrêté le 17 janvier par le ministre d'Etat, en charge de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Yark Damehame.

La Police des eaux qui opère sur tout le territoire national, est chargée de rechercher et constater les infractions au Code de l'eau en vigueur depuis 2010. Elle est exercée par les agents et officiers de police judiciaire, les agents assermentés des ministères de l'eau, de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, des collectivités territoriales, et de personnes mandatées par l'État à cet effet.

Concrètement, ces agents auront le pouvoir d'accéder aux domaines et domiciles privés, dépendances, puits, forages, et autres ouvrages liés à l'eau, pour procéder à des enquêtes et constats. Cet accès peut se faire en présence ou sur la réquisition du procureur de la République, du juge d'instruction, ou de toute autorité

judiciaire compétente, ou encore en vertu d'un mandat délivré par les autorités judiciaires compétentes.

En outre, la police des eaux pourra exiger du propriétaire ou de l'exploitant d'une installation de captage ou de prélèvement d'eaux, ou de rejet d'effluents, leurs autorisations et la mise en marche des installations pour vérifier leurs caractéristiques. De plus, précise l'arrêté, elle a le droit d'accéder aux terrains, édifices, maisons d'habitation, véhicules, ou bateaux pour prélever des échantillons, installer des appareils de mesure, procéder à des analyses, ou examiner les lieux où des infractions sont suspectées.

Il faut également souligner que les agents pourront, en cas de nécessité, requérir l'assistance de la force publique, et en cas de flagrant délit, engager des poursuites contre les délinquants.

Komla Y.

Les juristes du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en atelier de formation de renforcement de leurs compétences sur les techniques de rédaction des textes législatifs et réglementaires du 22 au 26 janvier 2024.

Cette formation de renforcement de capacités en technique de rédaction administrative et des textes réglementaires vise à améliorer la compétence et la performance des bénéficiaires dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) et le Plan Sectoriel de l'Education (PSE). L'initiative selon le Ministre Eke Kokou Hodin, Ministre Délégué en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, répond à la vision déclinée dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, notamment la performance de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Dans son

discours d'ouverture, M. Eke HODIN a salué l'engagement du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé qui fait de la formation professionnelle, un levier du développement. Il a exhorté les bénéficiaires de cette formation à bien assimiler les modules afin de bien les transmettre à leur tour.

« Vous êtes invités à former des hommes. Leur échec c'est votre échec, c'est notre échec. Nous avons de grandes responsabilités que nous prenons vis à vis des élèves, du peuple et de la nation. Vous devez savoir pourquoi vous êtes là. Le fonctionnaire doit viser l'excellence, le travail bien fait et le sacrifice. On n'attend pas seulement 30 jours pour toucher son salaire. Les parents et la nation attendent de nous que les élèves sortent professionnels », a exhorté le Ministre Délégué qui a rappelé que cette formation va permettre de renforcer également les valeurs citoyennes.

Durant les cinq (05) jours, ces juristes formateurs ont leur capacité renforcer en matière des textes

organiques, la mise œuvre des techniques de rédaction des textes, l'approfondissement de la compréhension du processus des textes jusqu'à leur signature, les règles et principes de rédaction des actes administratifs et mieux cerner l'environnement juridique.

L'objectif est d'améliorer la qualité des ressources humaines du sous secteur et leur permettre de faire un travail de qualité.

Cette initiative, vient à la suite d'un besoin exprimé par le ministère et permettra à son personnel juriste d'être aguerri pour répondre à ces besoins.

Au menu, les techniques de rédaction du référendum et celles portées sur la science de la légistique, qui est la science même des juristes, à en croire M. KPOTOSOU Koffi Amen, Directeur de Pluie de Grâce DADZOC Expertise et Performance, un cabinet en charge de la formation.

Marcel SOGLO

LA MINISTRE KAYI MIVEDOR-SAMBIANI A PRIS CONTACT AVEC LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE SON DÉPARTEMENT MINISTÉRIEL



Le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale, Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, a démarré le jeudi 18 janvier 2024, une tournée nationale de prise de contact et d'échanges avec les services déconcentrés du Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale dans les cinq régions économiques du pays.

La première étape de cette tournée s'est déroulée le jeudi 18 janvier 2024 à Tsévié, chef-lieu de la région maritime, où Madame le ministre, accompagnée d'une délégation composée de son directeur de cabinet, du directeur général du commerce, du directeur des affaires administratives et financières et du directeur de l'artisanat, a rencontré le personnel de la direction régionale maritime du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, les membres de la

chambre régionale des métiers de la région maritime, avant de visiter les locaux du centre des ressources artisanales et de la délégation régionale maritime de la CCI-Togo.

Cette visite a été pour madame le ministre, l'occasion de faire la connaissance des différents acteurs et services relevant de son département, de s'enquérir des réalités du terrain et partager avec eux les priorités sur lesquelles le ministère est attendu conformément à la Feuille de route 2025.

Monsieur Hounakey Adjeoda, Directeur régional maritime du commerce, a, au nom du personnel de la direction, présenté les meilleurs vœux de santé et de prospérité pour l'année 2024 à Madame le ministre. Il lui a soumis les doléances de sa direction relatives entre autres à l'insuffisance de matériels roulants, au manque de matériels de bureaux,

au personnel, au renforcement des capacités, à la rénovation des bâtiments de la direction... Monsieur ABA Eklu Amevi, Président de la Chambre régionale maritime des métiers a exprimé sa gratitude au gouvernement pour les réformes opérées dans le secteur de l'artisanat notamment la mise en place des infrastructures modernes visant à offrir plus de visibilité au artisans et à leurs produits.

En prenant la parole à son tour, Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI a invité tous les agents de la direction au respect des règles de gouvernance de l'administration publique, à une collaboration efficace et efficiente dans la lutte contre les produits impropre à la consommation et les importations frauduleuses, à la surveillance régulière du marché de façon professionnelle pour que les objectifs assignés au ministère soient atteints.

Aux artisans, elle a présenté la Grande Vision de Faure Gnassingbé, de faire de l'artisan, un véritable entrepreneur contributeur à l'économie nationale. Elle les a exhortés à renforcer davantage leurs capacités afin de se conformer aux nouvelles donnes artisanales pour être compétitifs sur le marché. Elle les a également conviés à soutenir le processus d'élection des membres de l'assemblé consulaire de la Chambre de commerce et de d'industrie du Togo, en s'inscrivant massivement sur les listes électorales avant le 31 janvier 2024.

L'étape de Tsévié a connu la participation du Préfet de Zio, Monsieur ETSE Kodjo Kadevi. Rappelons que cette tournée du ministre va se poursuivre dans les autres régions.

La Rédaction

CEPROSAT :

MME LINDJAKE MEHÈZNÈWÈ FÉLICITÉ ÉLUÈ À LA TÊTE D'UN BUREAU RÉGIONAL DE 05 MEMBRES

La région de Kara dispose de sa branche du Cercle des Professionnels du Secrétariat et de l'Assistanat du Togo (CEPROSAT-Kara).

Le bureau régional Kara du Cercle des Professionnels du Secrétariat et de l'Assistanat du Togo (CEPROSAT-Kara) est officiellement installé le samedi 20 janvier 2024 dans la ville de Kara.

La cérémonie couplée avec l'adoption du règlement intérieur, d'une conférence-débat sur les « défis des secrétaires/assistant(e) à l'ère de la transformation numérique », l'élection et l'installation des membres du bureau composé de cinq membres avec à sa tête Mme Lindjake Mehèznèwè Félicité, a été présidée par le Président national du bureau CEPROSAT, Blaza Awesso. Le bureau est élu pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois et a pour mission de travailler forger une autre image aux professionnels du métier de secrétariat qui est heurté aux obstacles nés de l'évolution de la technologie.

Selon M. Blaza Awesso, cette cérémonie d'installation s'inscrit dans le plan d'action opérationnel de son institution qui projette



installer les différentes sections sur toute l'étendue du territoire national. La Fédération africaine des professionnels du secrétariat et de l'assistanat de direction (FAPROSAD) dont fait partie le

CEPROSAT, d'après lui, regroupe une vingtaine de pays africains. Chaque année, la fédération organise un forum de manière rotative dans chaque pays membre. Cette année le Togo à l'honneur d'abriter ce grand

événement en octobre prochain à Lomé, où plus de 600 participants sont attendus, a-t-il annoncé. Lors de cette rencontre, il a été procédé au lancement du concours dénommé le « Coffret d'or ».

La Rédaction



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

**POUR LA SANTÉ DE VOTRE FAMILLE,
RESTEZ SEREINS, LE GOUVERNEMENT
EST À VOS CÔTÉS**

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG

8323
«NUMÉRO VERT AMU»

Faites recours au CERT.tg

POUR DENONCER LES INCIDENTS DE CYBERSECURITE AU TOGO

En matière de cybersécurité, un engagement ferme pour protéger les données et les systèmes est visible au Togo. Le pays fait courageusement face aux défis croissants liés à la protection de son espace numérique. À travers des initiatives variées, il renforce ses capacités et combat farouchement les menaces.

La cybersécurité est une préoccupation majeure dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 dans laquelle tous les projets de développement intègrent une composante digitale.

Le pays se voit, d'ici quelques années, un hub et un centre d'affaires de premier ordre où le numérique bat son plein. Et qui dit numérique, dit forcément protection de données.

Les politiques du Togo sensibilisent, forment et outillent la population et les entreprises contre les risques liés à la cybercriminalité. Des investissements sont faits pour moderniser les infrastructures et renforcer les compétences locales en matière de cybersécurité.

CERT.tg en action

CERT.tg est le centre national de réponse aux incidents de cybersécurité au Togo. Sa mission consiste à identifier clairement, analyser et mitiger les cyberattaques qui affectent l'État, les citoyens, les entreprises et les organisations togolaises.

C'est donc dire qu'il contribue à protéger le cyberspace togolais. CERT.tg est opéré par Cyber Defense Africa S.A.S (CDA).



Désormais, il est possible de signaler sans aucune difficulté un incident de cybersécurité à travers la plateforme accessible à l'adresse <https://cert.tg/>, un outil de l'Agence nationale de la cybersécurité (Ancy).

« Si vous avez un incident ou alors vous faites face à un cas de cyberattaque, n'hésitez pas à se rendre sur le site pour le signaler, nous allons le traiter et vous rappeler dans un délai raisonnable. C'est un site qui est disponible 24 heures sur 24 et

7 jours sur 7 et c'est un service gratuit », garantissent les responsables.

L'Ancy veille au grain

L'Agence nationale de la cybersécurité (Ancy) a été créée par le décret n°2019-026/PR du 13 février 2019. C'est l'autorité nationale en matière de sécurité des systèmes d'information au Togo. Elle concourt à la définition et à la mise en

œuvre de la politique et des orientations stratégiques en matière de cybersécurité. L'Ancy apporte son concours aux services de la République togolaise en matière de défense et de sécurité. Elle sensibilise les usagers des équipements, prévient les intrusions, sécurise et défend l'ensemble des systèmes d'information.

Patrick NIMA

©RACOM

MALIM
TCHOUKOUTOU ET AWOULA

Le choix de
Cecile Meba

Disponible dans les kiosques et boutiques

Le choix de
Cecile Meba

Disponible dans les kiosques et boutiques



JEU MISS SUPRA-TOGO

Sur l'Appli
Miss Supra-Togo

A partir de
200F
seulement



SPONSOR OFFICIEL

Qui repartira cette
semaine avec cette
magnifique moto?



Télécharge l'Appli Miss Supra-Togo
maintenant et tente ta chance aussi



70828888



Avec l'autorisation
de la CNOAT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX INVITES A TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN

Le Conseil municipal de la Commune du Golfe 5 a clôturé ce mercredi 24 janvier 2024 sa première session ordinaire de l'année 2024. La cérémonie de clôture a été présidée au nom du maire Kossi ABOKA par son premier adjoint Assou Akouété NOUGBLEGA en présence du représentant du Chef Canton d'Aflao Gakli Togbui Ayao YOVO SEBLE 1^{er} et du secrétaire général de la préfecture du Golfe Lébénin DJAGBAVI ainsi que des leaders communautaires.

Pendant 5 jours les travaux ont été consacrées à la présentation et l'adoption des rapports d'activité moral et financier du bureau exécutif et des différentes commissions permanentes pour le compte du quatrième trimestre de l'année 2023. En plus les tableaux de recommandation issus des sessions antérieures ont été parcourus afin de faire des propositions sujétions pour la mise en œuvre de celles encore en instance.

Les travaux ont aussi permis d'échanger sur le fonctionnement du Conseil municipal et prendre des résolutions pour son amélioration. Dans son mot de clôture, le 1^{er} adjoint au maire a au nom du maire du maire M. ABOKA Kossi, appelé les conseillers à faire les clivages et à travailler dans la solidarité.

«Cher collègues, il n'est jamais trop tard pour mieux faire a-t-on



l'habitude de dire. Nous avons encore une année et demi à parcourir ensemble au cours de cette mandature. Viendra après l'heure du bilan. Je vous exhorte encore une fois à nous départir des clivages politico égoïste afin que nous puissions dans la tolérance, le pardon et l'acceptation de

l'autre écrire en bien notre histoire, l'histoire de la toute première mandature des élus locaux issue de la meilleure remise sur orbite du processus de décentralisation chère au Chef de l'Etat. Les défis sont énormes. Nous devons les relever la main dans la main. Travailloons davantage, travailloons

dans la solidarité», a ajouté Assou Akouété NOUGBLEGA, président de séance.

Tout en souhaitant leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle les gardiens des us et coutumes représenté par TTogbui Ayao YOVO SEBLE 1^{er} représentant du Chef Canton d'Aflao Gakli ont exhorté les

conseillers municipaux à «atténuer tous les démêlés» pour une commune prospère et exemplaire. Le Secrétaire général de la préfecture du Golfe M. Lébénin DJAGBAVI a, pour sa part, félicité le Conseil pour le travail abattu jusqu'ici et surtout pour avoir démarré l'année avec beaucoup plus d'ardeur que l'année dernière. Il a invité les conseils municipaux à veiller à l'exécution des décisions prises lors de cette session pour qu'à la fin soit dressé un bilan positif. Au regard des élections législatives et régionales qui auront lieu sous peu, M. Lébénin DJAGBAVI a pour l'occasion invité les Conseillers à beaucoup de patience et d'inspiration afin que «ces élections ne deviennent pas une fois encore des occasions de division». «L'unité dans la diversité nous allons vaincre. C'est le Togo qui gagne», a-t-il conclu.

Il faut souligner que le bureau exécutif avec les instructions du Conseil se projette sur les solutions des cas d'inondation dans la commune. Les commissions de recettes ont également été exhortées pour le recouvrement des ressources nécessaires pour la bonne marche des activités.

Komla YAWO

Média : Contre une faible représentativité des femmes

LE PRESIDENT DE L'OTM FABRICE PETCHEZI APPELLE A BRISER LES STEREOTYPES

Au Togo, peu de femmes bravent le métier de journaliste. Si le problème est lié à une supposé faible rentabilité du métier, sa cause principale est, selon les sondages, liée à l'exigence que demande cette profession. Le sujet a été au cœur d'une conférence-débat axé sur le thème : « Quelle place pour les femmes dans les médias au Togo ? ».

La rencontre qui s'inscrit dans le cadre du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo » et initié par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), a pour objectif de mettre des stratégies en place afin de retenir le peu de femmes qui exercent le métier et inciter d'autres à leur emboîter le pas.

Les raisons explicatives

Selon les constats, il y a une forte présence du sexe masculin dans le milieu des médias au Togo. Ceci, selon Mme Yao Baglo Namoin, Maître de Conférences à l'Université de Lomé, « la complexité et les exigences du métier, eu égard des rôles que jouent les femmes dans la société, font qu'elles ont du mal à s'en sortir ».

Des approches de solutions

Pour résoudre ce problème, les conférenciers au rang desquels Mme TOUNOU Adoubé, proposent qu'il faut « mettre en place un mécanisme et des outils » pour « permettre aux femmes de se remettre sur les pas ». Les femmes sont invitées à être résilientes et en se



montrant plus capables et plus compétentes. Le Président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), Fabrice PETCHEZI a indiqué que peu de femmes occupent des postes de responsabilité malgré leurs formations sanctionnées par des diplômes universitaires. Il a appelé à corriger les pesanteurs et briser les stéréotypes. « Les femmes sont bien formées mais malheureusement, elles ne se projettent pas sur les postes de responsabilités. Il y a encore des pesanteurs, c'est tout cela qu'il faut corriger dans nos sociétés pour briser les

stéréotypes qui retardent la femme journaliste », a-t-il exhorté.

Des résultats d'une enquête

Lors de cette conférence animée le vendredi 22 décembre 2023 à Lomé, les résultats d'une enquête sur la faible représentativité des femmes dans les médias, ont été dévoilés. D'après les chiffres de cette enquête, les femmes représentent 26% dans les médias privés et 24 % dans les médias publics au

Togo.

Ces chiffres prennent en compte toutes les catégories de femmes qui participent à la production et à la diffusion de l'information. « Pas forcément qu'elles soient journalistes », a précisé Dr Yao Baglo Namoin, consultante du projet.

Marcel SOGLO



NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relative aux conditions de délivrance de l'Attestation de Régularité Fiscale pour Transfert de Fonds

Le Commissaire Général porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques qu'au titre de la délivrance de l'Attestation de Régularité Fiscale pour Transfert de Fonds, **la mention des informations d'identité bancaire est désormais obligatoire.**

Par conséquent, les requérants sont tenus d'indiquer sur le formulaire de demande des actes fiscaux pour professionnels, au niveau de la rubrique « TRANSFERT DE FONDS » les informations relatives aux banques ou établissements financiers ainsi que les numéros de comptes sur lesquels les opérations de transferts seront effectuées en joignant le cas échéant, les relevés d'identité bancaire.

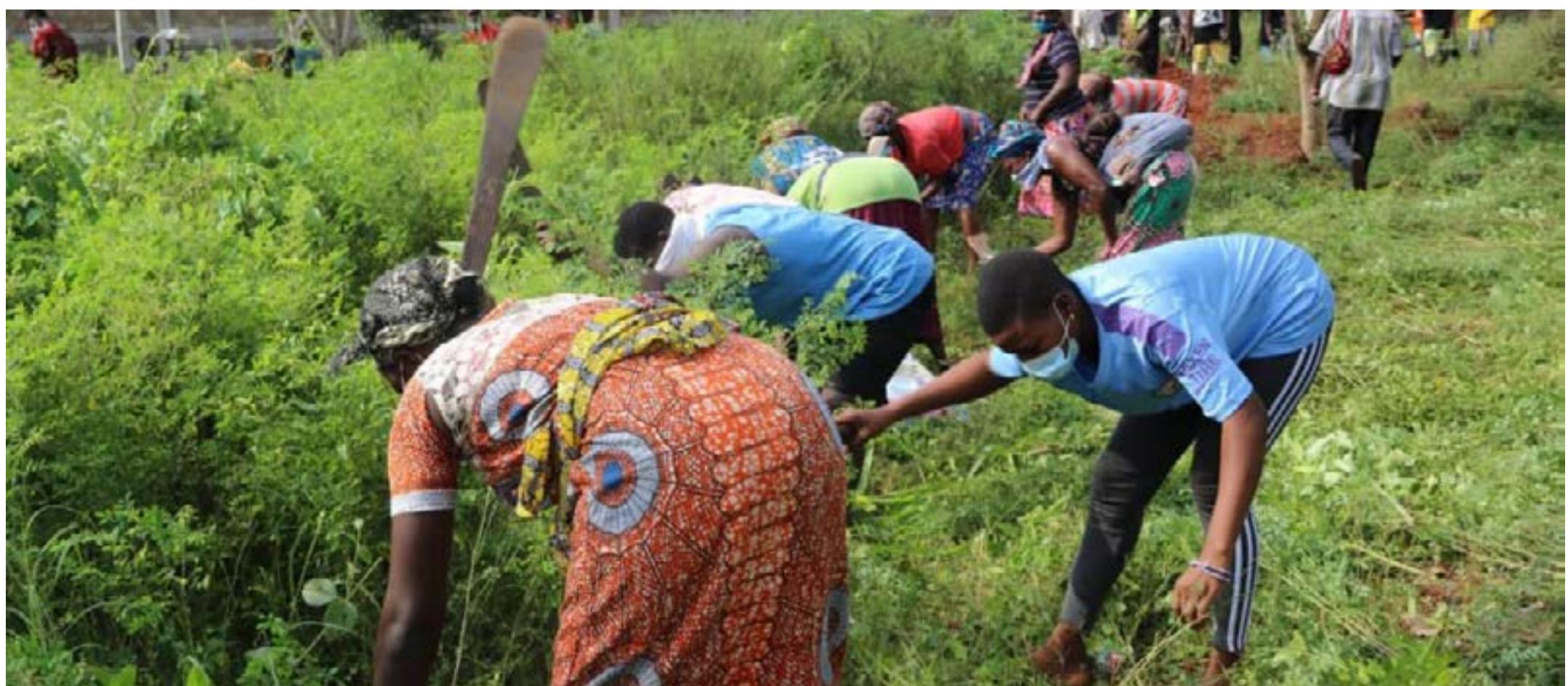
Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous les acteurs pour se conformer aux dispositions de la présente note.

Fait à Lomé, le 4 décembre 2023

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

LE PAYSAGE TOGOLAIS DEVENU PLUS CLEAN GRACE A L'OPERATION DE SALUBRITE



De grandes manœuvres sont faites au Togo pour avoir un environnement sain. Un mouvement national appelé « opération de salubrité » permet au pays d'être actif dans la lutte pour la salubrité. Des campagnes de sensibilisation, des actions collectives de nettoyage, tout le monde se mobilise pour un cadre de vie propre et durable. L'opération de salubrité est financée par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) dans le but de rendre les villes du Togo propres.

En octobre 2020, les autorités indiquaient que dans le Grand Lomé, l'initiative touche chaque troisième samedi du mois, plus de 9

000 personnes dans 256 quartiers des 13 communes des préfectures d'Agoè Nyivé et Golfe.

Des chiffres impressionnantes

L'opération de salubrité a été suspendue avec l'apparition de la maladie à coronavirus qui a engendré une rupture des contacts humains et le rassemblement de personnes.

Avant la Covid-19, plusieurs milliers de Togolais participaient à l'action. À l'échelle nationale, depuis la reprise de l'opération après la crise sanitaire, plus de 22 000 personnes y prennent part. Seulement en 2019, 747 quartiers ont été

assainis dans 39 villes du Togo avec plus de 21 500 personnes mobilisées à chaque opération. L'opération de salubrité, encore appelée Samedi propre, relève du Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-Zu) qui est piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb).

Les réalisations jusqu'à 2021

Depuis le lancement de Samedi propre jusqu'à 2021, il y a eu 82 opérations. Le nombre de dépotoirs enlevés est de 2 268 dont 162 dépotoirs en 2021 uniquement.

La distance de rues entretenues est de 2 735 km et le nombre de places publiques entretenues est de 2 315. L'Anadeb indique que 2 086 km de distance de caniveaux ont été curés.

Aussi, 2 654 sensibilisations sur les bonnes pratiques ont été faites. Le nombre de berges de rivières aménagées sur la durée est de 249. En réalité, 21 669 personnes ont été mobilisées autour des activités en 2021, dont 13 590 femmes.

Marcel SOGLO

Réconciliation nationale

PLUS DE 27 000 VICTIMES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME DE REPARATION INDIVIDUELLE

Le rôle du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun) est de bâtir un Togo inclusif qui réunit ses fils et filles, après les événements sociopolitiques douloureux du passé. Cette mission d'une très grande importance, qui a été confiée à l'institution susmentionnée, est assurée de façon magistrale. Le Hcrrun édifie un socle solide pour l'unité nationale et la réconciliation. Il s'engage à promouvoir la paix, la justice sociale et la cohésion, favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle entre les différents acteurs de la société.

Ce qu'il arrive à faire

Le Hcrrun gère les séquelles qui restent des crises passées. Il élucide les zones d'ombre et offre des solutions consensuelles pour apaiser les tensions héritées du passé.

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale met en place des mécanismes d'indemnisation et de réparation pour les victimes de violences ou d'injustices antérieures, contribuant ainsi à restaurer la dignité des individus affectés.



Il prône un dialogue inclusif, impliquant l'ensemble des parties prenantes de la société. Cette démarche favorise une participation active de la population dans la

recherche de solutions durables. Le Hcrrun arrive à transcender les clivages sociopolitiques et ethniques. L'institution éduque et transmet les valeurs de paix, de tolérance

et de respect mutuel à travers des sensibilisations, afin que chaque citoyen contribue à la construction d'une nation harmonieuse et solidaire, sans rancune et où l'amour

règne en maître.

Son programme de réparation fait des effets

Au cours de l'année, les responsables indiquent que le Hcrrun a touché 3 604 personnes à travers ses activités dans le cadre du volet indemnisation. Les statistiques indiquent que le taux de satisfaction des victimes s'établit à 99,14 %.

Le Hcrrun fait savoir via sa base de données que de décembre 2017, date du démarrage du volet indemnisation, à ce jour, 27 243 victimes ont bénéficié du programme de réparation individuelle grâce à des dépenses estimées à 20 milliards de francs CFA.

Il existe certes des victimes ou des ayants-droit qui ne sont pas encore touchés par les réparations en raison des difficultés liées à leur localisation et à leur identification, mais le Hcrrun fait du chemin avec une détermination solide, conformément aux missions qui lui ont été assignées par le président de la République Faure Gnassingbé.

Elysé J.

KARA VA ABRITER UN NOUVEAU CAMPUS UNIVERSITAIRE

Àvec près de 21 000 étudiants actuellement accueillis ainsi que 212 enseignants-chercheurs, l'université de Kara est la deuxième du pays en termes d'effectif. Après 20 ans d'activité, l'institution souhaite désormais se doter d'infrastructures à la hauteur de ses défis actuels et de ses nouvelles aspirations.

Son projet de construction de nouvelles installations pour l'accueil des étudiants dont l'effectif est en constante croissance, fait partie des priorités d'un pays tourné vers l'avenir. En avril 2023, c'est le chef de l'État qui a donné le coup d'envoi à la construction d'un nouveau campus définitif pour l'université. Les nouvelles infrastructures envisagées répondront aux normes internationales et s'inscrivent dans une vision visant à offrir un cadre optimal d'études et de recherches pour une éducation de qualité pour tous.

De grandes ambitions

L'université veut accueillir 30 000 étudiants d'ici 2030. Les nouvelles installations sont donc conçues en fonction de cette projection. En effet, ce nouveau campus, situé à Pya (à 12 km de la ville de Kara), s'étendra à terme sur une superficie totale de 250 000 m², pour une capacité d'accueil de 30 000 étudiants.

Dans une première phase, 5 bâtiments principaux seront construits sur une superficie d'environ 18 600 m². Il s'agira de la Faculté des sciences de la santé sur un espace de 5 472 m², de l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture occupant 4 263 m², de l'Institut polytechnique et de l'innovation sur 5 920 m². De plus, la présidence de l'université occupera une superficie de 2 101 m² tandis que le restaurant universitaire sera construit sur 830



m². Le nouveau projet prévoit également des cités universitaires pour 10 000 étudiants, une bibliothèque centrale, un centre hospitalier universitaire, une maison d'hôtes ainsi que des espaces verts, de loisirs et de sports.

Gage de développement

La modernisation des installations faisait déjà partie intégrante du Plan stratégique décennal

de développement 2014-2024 élaboré par l'université et qui sert jusqu'à présent de repère à ses démarches de modernisation. L'axe 4 dudit plan, qui prévoit l'amélioration de sa capacité d'accueil et d'encadrement, a déjà donné lieu à des projets de construction de bâtiments modernes au sein de l'université. L'institution, qui souhaite également renforcer son ancrage dans l'environnement socioéconomique, se positionne comme

un acteur majeur dans la concrétisation des ambitions de la Feuille de route gouvernementale, en intégrant dans son offre de formations des filières telles que le multimédia et Internet, la sécurité informatique et la cybersécurité, la maintenance industrielle et les services, le contrôle, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments...

YAWO Komla

Report

LES FSB FONT RECULER LA PAUVRETE



La lutte contre la pauvreté est très acharnée au Togo. Dans sa démarche porteuse de résultats, le pays s'arme de projets sociaux comme les FSB, des initiatives socioéconomiques variées... qui créent des opportunités non négociables pour les habitants. Tous ces moyens renforcent l'inclusion sociale.

Le projet de Filets sociaux et services de base (FSB) a été lancé pour conduire le Togo vers le développement durable. Les chiffres sont saisissants : en 2015, 69 % de la population en milieu rural vivaient sous le seuil de pauvreté.

Dans les zones urbaines, entre 2011 et 2015, les officiels ont pu constater que « la pauvreté a progressé surtout à Lomé, la capitale et sa périphérie, en passant de 28,5 % à 34,3 % ».

Le projet FSB en bon sauveur

Il a été lancé pour répondre à la problématique de la

responsabilisation des communautés dans leur développement, à renforcer leur accès aux infrastructures de base et à une couverture sociale minimum.

Ses objectifs sont de soutenir la réhabilitation et la construction d'infrastructures de base dans les communautés cibles ; accroître l'accès des enfants des communautés les plus pauvres à des repas scolaires réguliers pour améliorer la fréquentation et la rétention dans les écoles.

Il est également destiné à élever le revenu et la consommation des ménages cibles et, de ce fait, leur capacité à faire face aux chocs ; amener les communautés bénéficiaires à assumer la responsabilité de la mise en œuvre de projets de développement à travers l'approche de Développement conduit par les communautés (DCC). Le projet de Filets sociaux et services de base a 3 composantes : les sous-projets d'infrastructures ; les

filets sociaux qui comprennent les cantines scolaires et les transferts monétaires ; le renforcement des capacités et la gestion du projet.

Les Réalisations

Sur la période 2017-2021, 200 infrastructures de base ont été réalisées, selon le bilan établi par l'Anadec, bras du ministère du Développement à la base qui pilote le projet. 60 568 ménages bénéficiaires ont perçu 15 000 francs CFA par trimestre.

Le nombre d'élèves touchés par les cantines scolaires est de 94 712 sur la même période, dans 337 écoles primaires publiques. Ce sont 39 448 372 nombre de repas servis.

La seule année 2021, ce sont 8 073 217 repas qui ont été servis aux enfants. Les financements engagés de 2017 à 2021 sont calculés à 27,5 milliards de francs CFA.

Togoreveil



Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



OCOP-TOGO POUR RENFORCER LA FILIERE RIZICOLE NATIONALE

La promotion de la filière rizicole rapproche le Togo de l'autosuffisance alimentaire et du développement durable toujours recherché. Le pays entreprend des efforts grand format pour donner de la force à cette filière stratégique, accroître la productivité, améliorer la qualité des récoltes et stimuler l'économie locale.

Des investissements sont réalisés dans le développement des infrastructures liées à la production et à la transformation du riz. Les activités sont soutenues de telle sorte à améliorer la capacité de transformation du riz, créer des opportunités d'emploi dans les zones rurales...

Cette promotion couvre également l'aspect technique ; la sensibilisation et l'éducation des acteurs du secteur ; la mise à disposition des exploitants des informations sur les dernières avancées technologiques, les bonnes pratiques agricoles et les opportunités de marché, etc.

Un nouveau projet déployé

Les initiatives dans la filière reflètent l'engagement des pouvoirs publics en faveur d'une agriculture moderne, durable et compétitive.

Le 18 décembre 2023 à Lomé, le



projet « Appui à la promotion de la filière riz au Togo » a été lancé. C'est le Programme des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture qui appuie Ocop-Togo dont le but est de

renforcer la filière rizicole nationale. Du côté du ministère de l'Agriculture, on indique que Ocop-Togo vient en appui aux actions entreprises par le gouvernement pour promouvoir le

riz. Il permettra d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Togolais à partir de la production nationale de riz et de dégager des excédents pour la promotion des

industries de transformation agricole.

Zones concernées

Le projet Ocop-Togo va couvrir les zones à fort potentiel de production de riz. L'une des décisions enthousiasmantes liées à sa mise en œuvre est qu'elle favorise l'utilisation des technologies vertes dans les différentes régions du pays.

Les producteurs et les coopératives d'étuveage du riz seront accompagnés pour réaliser une production verte, une transformation verte et un marketing vert. Aussi, les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière seront renforcées.

Outre le Togo, 27 autres pays africains bénéficient du projet. Le pays de 8 millions d'habitants s'est engagé à stimuler la production locale et à réduire le déficit national en riz estimé à 70 %. En effet, le Togo ne couvre que 30 % des besoins. D'ici 2030, l'ambition du gouvernement est de pouvoir couvrir la demande nationale et devenir un importateur net du riz local.

FEMI Babatounde

CONSTRUIRE UNE MAISON doit cesser d'être un CASSE-TÊTE



**FAITES VOUS
ACCOMPAGNER**

 **FRIMET**
...une Afrique des métiers

+228 70 15 15 90

Lutte contre l'obésité**LES CONSEILS AVISES DE L'INAM**

La lutte contre l'obésité fait partie des priorités en matière de santé publique. Le gouvernement togolais s'active pour sensibiliser, prévenir et traiter l'obésité, reconnaissant son impact sur la santé individuelle et collective.

Les initiatives visant à promouvoir un mode de vie sain et équilibré sont multiples. Le Togo

s'appuie sur des programmes éducatifs dans les écoles et les communautés, encourageant la jeunesse à adopter des comportements alimentaires sains dès leur jeune âge. L'activité physique est aussi promue à travers la construction des infrastructures socio-collectives et sportives comme les maisons des jeunes, créant ainsi un engouement pour l'exercice physique.

Des prises en charge

La prise en charge médicale des personnes atteintes d'obésité est également renforcée, avec des programmes de suivi médical, des consultations nutritionnelles et des traitements adaptés. Les professionnels de la santé sont mobilisés pour fournir un accompagnement précieux.

La lutte mobilise l'ensemble de la société dans une dynamique visant à créer un changement de comportements néfastes, promouvoir la santé, le bien-être et la qualité de vie.

L'Inam et son rôle majeur

L'Institut national d'assurance maladie (Inam) a pour mission d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des agents publics et de leurs ayants droit. En ce qui concerne l'obésité, il montre la voie à suivre. C'est une « condition médicale

caractérisée par une accumulation excessive de graisse corporelle, une mesure de l'excès de poids par rapport à la taille. Et elle est souvent évaluée à l'aide de l'indice de masse corporelle (IMC) », définit-il.

Ses causes sont multiples et varient d'un individu à un autre. Mais de façon générale, l'obésité fait suite à la consommation excessive d'aliments caloriques ; la prédisposition génétique ; une pratique sportive insuffisante, le stress, etc.

Elle entraîne l'augmentation des risques de maladies cardiovasculaires ; une réduction de l'espérance de vie ; un risque accru de souffrir de diabète, d'hypertension artérielle, du cancer.

Conseils

L'Inam conseille alors de combiner des changements alimentaires, une augmentation de l'activité physique et des modifications du mode de vie.

Au quotidien, il est recommandé de pratiquer une activité sportive régulière de 30 minutes de sport par jour ; avoir une alimentation diversifiée et équilibrée ; limiter sa consommation de graisses saturées, de sucres et de sel ; consommer des fruits et des légumes quotidiennement ; augmenter la consommation de calcium chez les enfants.

Togoreveil

Gestion locale des cantines scolaires**TROIS COMMUNES IDENTIFIEES DANS LES PLATEAUX POUR LA PHASE PILOTE**

Au Togo, le programme des cantines scolaires est en passe d'être confié aux collectivités territoriales. Trois communes dans la région des Plateaux notamment

Est-Mono 2, Akébou 1 et Anié 1 ont été identifiées pour la phase pilote.

Concrètement, il s'agit de responsabiliser les collectivités territoriales dans la mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire.

Les communes identifiées se chargeront de sensibiliser les acteurs, de mettre en place des comités de gestion des cantines scolaires et de recruter les bonnes dames pour la préparation des repas.

Rappelons que le programme de cantines scolaires, institutionnalisé au Togo depuis 2020, est actuellement mis en œuvre par l'ANADEB. Il vise à lutter contre la malnutrition chez les enfants et à améliorer le taux de fréquentation scolaire.

Elysée J.



Pour la Grandeur de Votre Cœur
Nous Accompagnons toutes
vos Oeuvres Sociales

COUVERTURE
MEDIATIQUE GRATUITE
DES ACTIONS
HUMANITAIRES

Personnes Physiques

ONG

Entreprises Privées et Publiques

Institutions Internationales

Le groupe SAIGE et HAIER lancent au Togo SAIGE STORE

LA PLATEFORME DE VENTE DE BIENS ET SERVICES EN LIGNE



SAIGE STORE, la plateforme de vente de biens et services en ligne a été lancée ce jeudi 25 janvier 2024 à Lomé. initiée par le groupe SAIGE en collaboration avec son partenaire traditionnel, le conglomérat HAIER, SAIGE STORE est donc une plateforme de e-commerce qui va permettre aux semi grossistes et aux grossistes de directement commander les produits HAIER. La cérémonie de lancement co-présidée par le président SAIGE GROUP M. Kovi Adanbounou et Junior ADOHINZIN, directeur Afrique de l'Ouest Hainergy/HAIER s'est déroulée en présence de Mme Marie-Jo TRENOU, présidente de fondation "Agir Ensemble pour l'Afrique" (AEA), partenaire associé de SAIGE. Le représentant de la ministre en charge du commerce et de différents partenaires ont également pris part à la cérémonie.

La plateforme qui matérialise l'union entre SAIGE et le groupe HAIER, présente toutes les catégories de produits que HAIER offre dans le monde. On y trouve des climatiseurs, des chauffe eau, des cuisinières et différents types de produits et bien-sûr des services.

Pour M. TAHOUENAKOU Thom Arnauld, consultant informatique par rapport aux travaux de conception, la plateforme permet aux utilisateurs de facilement retrouver les

produits qu'ils cherchent. «Nous avons également insisté sur la présentation des produits. Et donc vous remarquerez que tous les produits ont un fond blanc ce qui permet vraiment de ressortir toutes les couleurs de chaque produit disponible sur la plateforme. La plateforme SAIGE STORE est très facile à utiliser. C'est une plateforme qui en un bouton permet de commander sans pouvoir créer de compte. La création de compte n'est pas obligatoire sur le site. Vous pouvez juste ajouter votre nom et votre contact et dernière le service clientèle va vous recontacter», a-t-il expliqué. Selon le président de SAIGE GROUP c'est une dématérialisation des procédures administratives qui n'amène plus le client à faire des déplacements vers le siège de HAIER ou bien des sociétés filiales mais à partir de cette plateforme en ligne il peut faire ses commandes, payer en toute sécurité être livré sans aucun problème. SAIGE-STORE est affiliée à PEGITIF, la plateforme centrale. Pour le président M. Kovi Adanbounou PEGITIF et SAIGE-STORE vont permettre de pénétrer valablement le marché du commerce et de la prestation des services sur le plan mondial via le digital en vue de créer de la richesse, de l'emploi et participer harmonieusement au développement de l'Afrique dans un environnement sécurisé.

«SAIGE étant une société phytale, elle développe le concept de la complémentarité des secteurs d'affaires en faisant la combinaison du physique et du digital. La philosophie de SAIGE et de ses partenaires est de dématérialiser les procédures administratives loin peuvent travailler en toute confiance dans un système bien digitalisé loin des gratte-ciels pour se concentrer sur des bureaux virtuels à savoir les smartphones, les ordinateurs portables et d'autres moyens de communication à distance tels que des visioconférences. C'est bien ce qui fait la différence et l'efficacité de SAIGE vis-à-vis des autres groupes», a-t-il expliqué.

«Notre partenariat stratégique de longue date avec le conglomérat HAIER, l'un des conglomérats les plus organisés et puissants au monde avec des chiffres d'affaires colossales, nous a permis de mettre en place cette plateforme commerciale qui est la deuxième de HAIER, à l'instar de celle du CUBA couvrant les Caraïbes pour faciliter la vie et les transactions des commerçants et hommes d'affaires africains qui n'auront plus besoin de faire des voyages à risques, perdre de l'argent pour leurs séjours, ainsi que des faux frais avec des risques de se faire arnaquer», a-t-il ajouté.

HAIER félicite le groupe SAIGE et exprime sa satisfaction par rapport cette

collaboration.

«Haier a cru à ce projet, et est prêt à soutenir SAIGE toutes les fois que le besoin se fera sentir car Haier est déterminé à travailler avec le TOGO pour promouvoir l'amélioration de la prospérité économique», a souligné Junior ADOHINZIN Directeur Afrique de l'Ouest Hainergy/HAIER.

«Haier a cru à ce projet, et est prêt à soutenir SAIGE toutes les fois que le besoin se fera sentir car Haier est déterminé à travailler avec le TOGO pour promouvoir l'amélioration de la prospérité économique», a-t-il déclaré.

Il faut souligner que Haier est une société chinoise déjà présent dans plus de 160 pays et son siège mondial se trouve en Chine. Il est connu aujourd'hui comme l'un des premiers producteurs mondiaux d'électroménagers, et d'électronique avec plus de 18 mille gammes de produits. Il possède dans le monde entier : 66 sociétés commerciales, 138 usines de fabrication, 35 pôles industriels, 10 centres de Recherche & Développement 230.000 points de ventes. Valeur de la société en 2018: 23.000 milliards FCFA. En 2022 Haier a fait un chiffre d'affaires annuel de: 32.000 milliards FCFA.

Komla Y.

Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !

C'est 100% de gagnants via TMoney... du crédit, des motos, des TV, des smartphones... et des MacBook !

145

TMoney
TU gagnes ou
TU gagnes!



NOUS
SOMMES
4 Millions



Distributeur Officiel d'Orange Money via Mobile Money.
20% de bonus voir (valable 24h) pour toute souscription de forfait d'au moins 300F via TMoney.

Promo valable jusqu'au 04 Février 2024.

Seul le 50% appartiendra au gagnant.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togo.com.tg

